



CNRS CHIMIE

Appel à projets **EMERGENCE@CNRS CHIMIE 2027**

CNRS Chimie renouvelle son soutien en faveur des jeunes chercheurs/chercheuses et enseignants-chercheurs/enseignantes-chercheuses en relançant, pour la dixième année consécutive, son appel à projet Emergence@CNRS Chimie.

L'objectif de cet appel consiste à mieux accompagner les chargé(e)s de recherche ou maîtres de conférences en finançant une bourse post-doctorale pour un projet novateur par rapport à l'état de l'art et en encourageant la prise de risque.

Qui peut soumettre un projet ?

- Le porteur/la porteuse du projet doit avoir été recruté(e) entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2022. Il/elle doit être chargé(e) de recherche ou maître de conférences affecté(e) dans une unité relevant de CNRS Chimie à titre principal, quelle que soit sa section de rattachement, ou chargé(e) de recherche d'une des sections 13 à 18 du Comité national affecté(e) dans une unité dont le CNRS est tutelle. Les ingénieurs de recherche titulaires de l'HDR des unités rattachées à CNRS Chimie à titre principal sont également éligibles.
- Le projet sera développé dans l'unité à laquelle est rattaché le porteur.
- Les lauréats et lauréates des campagnes précédentes Emergence@INC ne sont pas éligibles à l'appel en cours.
- Les coordinateurs et coordinatrices de projets ANR et ERC en cours ne sont pas éligibles à cet appel. Pour les autres types de financements ou de modalités de participation à un projet, les critères seront examinés par le jury au cas par cas.
- Les femmes ayant eu des enfants depuis leur recrutement bénéficient d'une prolongation d'un an par enfant de la période d'éligibilité mentionnée ci-dessus.

➤ Moyens alloués

Les allocations postdoctorales seront d'une durée de 18 mois (sous réserve de nouvelles contraintes budgétaires) et seront environnées d'une dotation de 15 k€ en subvention d'Etat non reportable sur l'année 2028.

Le chercheur en CDD devra être recruté (selon le label HRS4R, plateforme emploi du CNRS) au plus tard le 1^{er} avril 2027.

Les lauréats acceptent de faire un court bilan écrit 24 mois après le démarrage du projet et seront conviés à présenter leurs résultats à l'occasion d'une journée dédiée organisée par CNRS Chimie.

➤ Dépôt des dossiers : Celui-ci se déroulera en deux étapes :

1^{ère} étape :

- Une lettre d'intention (une page A4, police Calibri 11, en respectant le modèle joint), **signée par le directeur de l'unité**, précisant l'identité du porteur et comportant l'idée du projet, son caractère émergent et les principaux résultats attendus, ainsi que la section du comité national (la plus proche pour les EC) dont relève le projet et cinq mots-clés décrivant le projet.
- Le CV du porteur, comportant une liste complète de publications ainsi que la liste complète des projets (type, titre, rôle du candidat, durée et montant financé) en cours et déposés en 2025-2026.

De plus, le candidat sélectionnera parmi ses publications les cinq plus significatives des cinq dernières années. Il précisera pour chacune le résultat majeur obtenu et sa propre contribution. Le CV et les listes seront joints à ce document A4.

Ces lettres d'intention donneront lieu à une pré-sélection.

Le fichier (lettre d'intention + CV) nommé : **EMERGENCE2026-1-Nom du porteur.pdf** doit être envoyé à **Gulnara Le Torrivellec** gulnara.letorrivellec@cnrs-dir.fr avant **le 12 juin 2026 à midi**

2^{ème} étape : Les porteurs des projets présélectionnés seront invités à proposer un document plus détaillé, **d'au maximum 3 pages A4**, selon le format donné. Les tailles des différentes rubriques peuvent varier mais l'ensemble doit tenir sur 3 pages.

Le dossier détaillé sera nommé : **EMERGENCE2026-2-Nom du porteur.pdf** et devra être déposé sur l'application **NOA** <https://noa.cnrs.fr> avant **le 11 septembre 2026 à midi**